

Un premier feu vert pour le train Aigle-Leysin

Subventions

La Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États s'est clairement engagée, mardi à Berne

La Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États était récemment entrée en matière à l'unanimité sur le projet du Conseil fédéral sur l'étape d'aménagement à l'horizon 2035 des infrastructures ferroviaires. L'Exécutif avait néanmoins renoncé à des projets régionaux et nationaux dans l'enveloppe fédérale de financement, qui se monte à quelque 12 milliards.

Mardi à Berne, les commissaires de la Chambre haute ont décidé de repêcher certains dossiers pour un montant d'environ 900 millions. En marge de la construction d'une nouvelle ligne directe Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds ou du maillon central de Bâle, ils ont récupéré le prolongement de la ligne Aigle-Leysin jusqu'aux remontées mécaniques. Coût de l'opération pour ce train régional des Transports publics du Chablais: entre 38 et 40 millions. C'est à l'unanimité que la commission a suivi la proposition d'Olivier Français. «Je suis très satisfait et je pense que la décision de la commission sera suivie par la Chambre haute», a déclaré le conseiller aux États vaudois PLR.

Les sénateurs voteront le 7 mars sur la proposition de la commission permanente. Ce sera ensuite au tour du Conseil national de se prononcer sur proposition de sa propre Commission des transports et des télécommunica-

tions. Certainement lors de la session parlementaire de juin, en tout cas avant la fin de la législature en septembre.

Dans la région, le syndic d'Aigle, Frédéric Borloz, également conseiller national PLR, se félicite: «C'est une excellente nouvelle. Le jeu parlementaire a très bien fonctionné. Mais si l'optimisme et la confiance sont de retour, nous devons encore faire preuve de prudence.» Même son

«Je suis très satisfait et je pense que la décision de la commission sera suivie par la Chambre haute»



Olivier Français

Conseiller aux États (PLR/VD)

de cloche au Canton: «C'est un très bon signal qui démontre la pertinence de ce projet aux yeux de la commission. Néanmoins, il ne s'agit que de la première étape parlementaire», déclare la conseillère d'État PS Nuria Gorrite. Olivier Français a en revanche échoué à faire réintégrer la mesure relative aux études pour diminuer le temps de parcours sur la ligne CFF entre Lausanne et Berne. «Il est regrettable de négliger la planification des projets de notre région et de privilégier exclusivement les nœuds ferroviaires de Berne, de Lucerne, de Bâle et de Zurich.» **Christophe Boillat**